

<https://maromme.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article6>



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

| IEN Circonscription
Maromme

Demandes d'autorisation d'absence

- ADMINISTRATIF - Imprimés -

Date de mise en ligne : vendredi 16 février 2024

Copyright © Circonscription de Maromme - Tous droits réservés

Demandes d'autorisation d'absence

Vous trouverez dans les tableaux disponibles sur le Portail Métier Académique, les circonstances dans lesquelles les enseignants des écoles peuvent être autorisés à s'absenter.

Les personnels concernés sont tous les enseignants du 1^{er} degré en présence d'élèves ou non :

les instituteurs

les PE

les PES

les brigades départementales

En cas d'absence, veuillez remplir l'un des formulaires suivants et l'envoyer en circonscription.